



ATTESTATION 125

HORAIRES D'OUVERTURE DU BUREAU

Du mardi au vendredi de 14h à 19h
Le samedi de 10h à 12h
Fermé le dimanche

CONDITIONS

Pour prétendre à cette formation, il faut être âgé de 20 ans minimum et avoir obtenu le permis B depuis au moins 2 ans mais néanmoins elle peut être suivie un mois avant la date anniversaire des 2 ans d'obtention de la catégorie B du permis de conduire.

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- 1 Photocopie du permis de conduire
- 1 Photo d'identité format officiel (taille visage 32 à 36 mm)

COURS PRATIQUES

L'Attestation 125 comprend 7 heures de formation, 2 heures de sensibilisation aux risques, 2 heures de pratique hors circulation et 3 heures en circulation

Pour les cours **un blouson, une paire de gants, des chaussures montantes avec des lacets non pendants** sont obligatoires et un casque personnel homologué.

DANS NOTRE ÉTABLISSEMENT L'ASSURANCE SPÉCIALE ÉLÈVES EST GRATUITE

TARIFS DES MODULES DE FORMATION

Module hors circulation (facultatif) :

1 heure : **40 €**

Module Permis AM :

7 heures : **280 €**

Les tarifs sont indiqués T.T.C. à partir du 1er janvier 2008

ÉTABLISSEMENT AGRÉÉ PAR L'ÉTAT POUR LE PERMIS A 1 EURO PAR JOUR